

Vendredi 13 mars 2020 à 15h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

56

**cas CONFIRMÉS en
Pays de la Loire**

dont 4 patients guéris



*Département d'origine des cas confirmés**

* Afin de disposer d'une vision épidémiologique nationale claire, les personnes prises en charge dans une autre région mais résidant sur notre territoire sont à présent intégrées dans nos données.

Les hôpitaux de 1^{er} niveau : CHU de Nantes et d'Angers
Les hôpitaux de 2^{ème} niveau (opérationnels) : centres hospitaliers de St-Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon
Analyse des tests diagnostics : les CHU de Nantes et d'Angers

MESURES DE GESTION

(stade 2)

Le virus, présent sur tous les continents, circule déjà au sein de plusieurs regroupements de cas sur le territoire national. En Pays de la Loire, il n'y a pas de circulation intense du virus. Les mesures annoncées hier par le Président de la République ont, entre autres, pour objectif de freiner la progression de l'épidémie sur notre territoire national. Il n'y a pas de quatorzaine pour les personnes revenant d'une zone à risque ou d'une zone de circulation virale intense, mais des mesures de réduction sociale (interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, ..). La quatorzaine subsiste pour les cas contact à haut risque. Dans les EHPAD et les USLD (unités de soins longue durée), l'intégralité des visites de personnes extérieures à l'établissement est suspendue. Des exceptions pourront être décidées pour des cas déterminés par le directeur d'établissement, sur la base des préconisations locales délivrées par l'ARS et la préfecture. Il a été décidé de reporter les soins ne mettant pas en danger la vie des patients et non urgents à l'hôpital (public et privé). Les hôpitaux (publics et privés) ont activé leur plan blanc et les EHPAD leur plan bleu.

Les zones d'exposition à risque

Italie, Chine continentale, Macao, Hong-Kong, Singapour, Corée du sud et Iran

Les « zones de circulation virale intense » en France

Oise, Haute-Savoie (Balme-de-Sillingy, Les Contamines-Montjoie) / Morbihan (Auray, Carnac, Crac'h) / Haut-Rhin (Mulhouse)/Bas-Rhin / Corse (Ajaccio) / Aude et Hérault (agglomération de Montpellier) / Calvados / regroupement de cas au retour d'un voyage organisé en Egypte

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24
Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le **15**

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

SOURCES OFFICIELLES

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Bulletin à retrouver sur le site internet de l'ARS

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

La prise en charge des patients et les mesures de prévention reposent sur tous les acteurs de santé, de la Ville et de l'hôpital, sans oublier le social et le médico-social.